

M MOBILE  
27 rue de la resistance 24100  
Bergerac FRANCE  
TEL :05.53.23.50.40

m-mobile@neuf.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

ALEX / SOCECONO / BERGERAC /

FACTURE

DATE

NUMERO

15/01/2024

200033809

FACTURE

1/1

SOC ECONOMIE MIXTE ABATTO .  
ROUTE DE SAINTE ALVERE  
24100 BERGERAC

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 15 PRO MAX 256GO NATUREL SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** ( ) MOBILE NU VENTE SEULE  IMEI : 354009448342744 N° COMMANDE :415385486 N° APPEL : 05.53.57.18.13	20%	1 182,50	1 419,00 €		1 182,50 €	1 419,00 €
1	verre lookase brillant ( )	20%	20,83 €	25,00 €		20,83 €	25,00 €
1	pose verre lookase ( )	20%	4,17 €	5,00 €		4,17 €	5,00 €
1	Étui Folio Wallet iPhone 15 Pro Max Support vidéo Noir - 65% Plastique recyclé Certifié GRS Bigben ( )	20%	20,83 €	25,00 €		20,83 €	25,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :1228,33 € 20 %	1 228,33 €
CB	1 474,00 €	15/01/2024		15/01/2024	Total Tva :245,67 € 20 %	245,67€
					<b>Total TTC</b>	<b>1 474,00 €</b>

<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>1 474,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 4 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.LI13 Logiciel 3GWIN B170  
30.0.182.0

15/01/2024 10:35:37

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.04 €  
conditions générales : Nos factures sont payables au comptant sans escompte. En cas de retard de paiement une majoration de 1.5 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée après une mise en demeure par recommandé avec accusé réception. La loi n°80.335 du 12/05/1980 est applicable aux. Tous litiges sont du ressort du tribunal de commerce de bergerac. Nos accessoires ne sont ni repris ni échangé  
Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.  
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)